



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1

Edition révisée n° : 2

Date : 27/2/2012

Remplace la fiche : 21/3/2007

Fluidchape Sols A

B0760
www.lisam.com

Producteur

CHRYSO SAS

7 rue de l'Europe

45300 SERMAISES DU LOIRET France

Tél. 00 33 2 38 34 58 00

E-Mail : fds@chryso.com

En cas d'urgence : ORFILA : 01.45.42.59.59

1. Identification de la substance/mélange et de la société/l'entreprise

Identification du produit : Liquide.
 Identification de la société : Voir producteur.
 Nom commercial : Fluidchape Sols A.
 Type de produit : Adjuvant pour chape anhydrite.
 Usage : Industriel.

2. Identification des dangers

Symptômes liés à l'utilisation
 - Inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
 - Contact avec la peau : Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation.
 - Contact avec les yeux : Le contact direct avec les yeux est probablement légèrement irritant.
 - Ingestion : Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré. L'ingestion d'une petite quantité de ce produit peut présenter un danger pour la santé.

3. Composition/informations sur les composants

Nature chimique : Solution aqueuse à base de polycarboxylates modifiés.
 Non classé comme produit dangereux
 Substances présentant un danger pour la santé ou l'environnement : Aucun(e) en concentration supérieure au seuil d'apparition fixé par la réglementation.

4. Premiers secours

Premiers secours
 - Inhalation : Faire respirer de l'air frais. En cas de malaise consulter un médecin.
 - Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Consulter un médecin si l'irritation se développe.
 - Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur, les clignements, le larmolement ou la rougeur persistent.
 - Ingestion : Rincer la bouche. NE PAS FAIRE VOMIR. Consulter un médecin si une indisposition se développe.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Agents d'extinction appropriés : Mousse. Poudre.
 - Agents d'extinction non appropriés : Eau.
 Protection contre l'incendie : Porter un équipement de protection adéquat. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
 Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
 Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

CHRYSO SAS

7 rue de l'Europe 45300 SERMAISES DU LOIRET France

Tél. 00 33 2 38 34 58 00

E-Mail : fds@chryso.com

En cas d'urgence : ORFILA : 01.45.42.59.59

